

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2020

SEILHAN

Le mot du Maire,

Une nouvelle année commence avec cette crise sanitaire qui ne s'arrête pas. L'année 2020 restera marquée dans nos mémoires. Cette pandémie a profondément changé nos habitudes de vie. J'ai une pensée profonde pour tous ceux qui ont perdu un proche.

Le printemps 2020 a également été le moment du renouvellement des équipes municipales et je remercie tardivement certes les électrices et les électeurs qui se sont rendus au bureau de vote en cette période difficile.

Une année 2020 qui a été éprouvante sanitaire, économiquement et psychologiquement.

Toutes nos festivités qui nous permettaient de nous retrouver ont dû être annulées.

Je tiens à remercier le personnel communal qui a dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires.

Je pense également aux associations qui ont été contraintes d'annuler leurs manifestations.

Malgré cette crise, quelques travaux ont pu être réalisés : la poursuite de l'enrochement au quartier d'Arrivet, l'éclairage de l'église.

Pour 2021 sont prévus les travaux suivants : Toiture de l'église et de l'ancienne école, travaux de visibilité sur la voirie au quartier du Pradiot, curage des fossés.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et je vous présente en mon nom, au nom du Conseil Municipal et du Personnel Communal tous mes vœux de bonheur, réussite et de santé à vous-mêmes et à tous ceux qui vous sont chers.

***Prenez soin de vous.
Denise VIGNEAUX.***



COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 2020.

Nous vous rappelons que l'ensemble des décisions est consultable sur le site de la Mairie ou au secrétariat

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Février 2020

Ordre du jour : Achat cuve GNR pour tracteur ; Délibération Notaire pour acte cession terrain quartier Luc ; Délibération rénovation Eclairage Eglise ; Motion de soutien TGI de Saint-Gaudens ; Rappel prime de fin d'année secrétariat.

Délibération au Notaire REVERSAT de Montréjeau pour l'acte de cession du terrain, quartier Luc pour l'élargissement de la voie afin de sécuriser le retournement des véhicules au bout de la voie communale.

Achat cuve GNR pour tracteur

Présentation de plusieurs devis : SN VERDY cuve 1500l de 1668,90€ TTC ; RURAL 31 cuve 1000l 148,70€ TTC ; SARL SOULE cuve 1 000l de 1155,00€ TTC.

VOTE à l'unanimité pour le devis de SARL SOULE d'un montant de 1 155€ TTC.

Délibération rénovation Eclairage Eglise en extérieur

Devis du SDEHG suite à l'étude de rénovation de l'éclairage public à côté de l'église : montant des travaux 13 361€ avec une part communale de 2 706€.

Le Conseil Municipal souhaite conserver les projecteurs initiaux de chaque côté de la porte de l'église à la place du projecteur prévu au devis qui n'éclaire que la voûte de la porte de l'église.

Motion de soutien TGI de Saint-Gaudens.

Madame Le Maire fait part de la Motion proposée pour l'abandon du projet de réforme du TGI de Saint Gaudens. VOTE pour le soutien à cette motion : 10

Rappel prime de fin d'année secrétariat : Mme le maire propose une prime de fin d'année de 150€ NET

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Mars 2020

Ordre du jour : Renouvellement du traité de gré à gré avec l'entreprise COINTRE.

Vote à l'unanimité pour le renouvellement du traité de gré à gré avec l'entreprise COINTRE.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Mai 2020

Ordre du jour : Désignation des délégués aux divers organismes ; Formation des commissions ; Délégation au Maire ; Indemnité de fonction des élus ; Recrutement personnel non titulaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation au maire, pour la durée de son mandat dans les domaines suivants mentionnés à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

Indemnités de fonction

Le conseil Municipal fixe, selon l'engagement du Maire et des adjoints les indemnités mensuelles de fonction suivantes : Le Maire ne prend que 70% du montant et 45% du montant pour les adjoints

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à recruter le personnel non titulaire de la Commune en application des dispositions de l'Article 3 de la Loi du 26 janvier 1984.

Délégués au Syndicat Eaux Barousse Comminges Save : Titulaires : VIGNEAUX Denise, LORENZI Jean-Jacques - Suppléants : NAIGEON Elisabeth, SABADIE André

Délégués au SDEHG Barbazan Saint-Béat : Titulaire : VIGNEAUX Denise ; Suppléant : SABADIE André

Délégués SICASMIR : Titulaires : LORENZI Jean-Jacques, NAIGEON Elisabeth - Suppléants : SABADIE André, LARQUÉ Mélody

Correspondant défense : MARCHESI Christophe

Correspondant sécurité routière : MARCHESI Christophe

Commission du Budget et des Finances : OUSSET Alain- VIGNEAUX Denise. NAIGEON Elisabeth. LARQUÉ Mélody.

Commission animation : (associations, comité des fêtes, loisirs) : RIEU Adrien. SABADIE André.

Commission Urbanisme, PLU : COLOMBET Emilie. LARQUÉ Mélody. NAIGEON Elisabeth.

Commission agriculture et forêt : SABADIE André – LARQUÉ Mélody.

Commission personnel communal et entretien : SABADIE André. RIEU Adrien. LARQUÉ Mélody.

Commission des Travaux, Voirie, assainissement, bâtiments et réseaux d'éclairage public :

SABADIE André. NAIGEON Elisabeth. RIEU Adrien. LORENZI J-J

Commission Communication : COLOMBET Emilie. NAIGEON Elisabeth.

Commission des affaires scolaires (RPI) : LARQUÉ Mélody -

Commission d'Appels d'Offres constituée d'un Président représenté par Le maire - 3

titulaires et trois suppléants : TITULAIRES : SABADIE André. RIEU Adrien. NAIGEON Elisabeth -

SUPPLEANTS : LARQUÉ Mélody. COLOMBET Emilie. LORENZI J-J. Madame le Maire VIGNEAUX

Denise est présidente de toutes ces commissions.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020

Ordre du jour : **Décision modificative N°1 sur BP 2020 (compte 2183 matériel informatique +700 € - compte 21578 autre matériel -700 €) ; Désignation délégués au SIVOM pour l'aide à domicile**

Désignation des délégués au SIVOM pour l'aide à domicile : titulaires : LARQUÉ Mélody et SABADIE André, suppléants : DESNOT Lucien et COLOMBET Emilie.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2020

Ordre du jour : **Délibération avis du conseil municipal, renouvellement exploitation à la société Cointre de la carrière de Gourdan-Polignan.**

Délibération avis du conseil municipal, renouvellement exploitation à la société Cointre de la carrière de Gourdan-Polignan. Vote, à l'unanimité

Des responsables de quartiers ont été désignés pour faciliter les échanges avec la mairie

- LUC, ARRIVET et PRADIOT : SABADIE André, NAIGEON Elisabeth
- VILLAGE : VIGNEAUX Denise, LARQUÉ Mélody
- LA BARAQUE : COLOMBET Emilie, MARCHESI Christophe
- LE BAZERT : RIEU Adrien, SABADIE André
- LA MOULINE : OUSSET Alain, VIGNY Frédéric

ETAT CIVIL :

DECES

GILLES Henriette Veuve REY le 13/01/2020 à Seilhan 31

BARBE Jeanine le 13/02/2020 à Barbazan 31

MORA Amélie Veuve DEU le 09/07/2020 à Saint-Gaudens 31

MATILLA Bénilde épouse ESTOUP le 17/10/2020 à Saint-Gaudens 31

LUENT Jean le 03/11/2020 à Saint-Gaudens 31

COUILLAUD Serge le 12/11/2020 à Seilhan 31

RECENSEMENT MILITAIRE : Inscriptions en mairie pour les jeunes de 16 ans.

Afin de réduire le coût papier et l'impact environnemental, nous proposons à l'avenir de le consulter sur le site de la mairie de Seilhan (adresse ci-dessous. Pour ceux qui le souhaitent, il sera remis en version papier. Merci de le faire savoir auprès du responsable de votre quartier.

Pour finir, un calendrier en langue « Gascon » offert par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises est joint à ce bulletin.

Mairie de SEILHAN

Horaires ouvertures secrétariat de mairie :

Mercredi 9h à 12h30, Samedi de 13h à 16h, Téléphone : 05 61 95 68 55 Fax : 09 52 78 53 40

Mail : bcmairie-seilhan@orange.fr

Site : www.mairie-seilhan31.fr